



COMMISSION DE LA JEUNE
RECHERCHE
CONSTITUTIONNELLE

**La XI^e Journée doctorale
de la Commission de la jeune recherche constitutionnelle
de l'Association française de droit constitutionnel**
aura lieu le

31 mars 2023

au

Conseil constitutionnel
(Palais-Royal, 2 rue de Montpensier)

De quoi s'agit-il ?

Cette Journée a vocation à permettre aux **jeunes chercheurs** (doctorants et docteurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de cinq ans) intéressés par des thématiques liées au droit constitutionnel de présenter une communication et, ainsi, de valoriser leurs travaux. La communication peut porter sur un aspect de leur sujet de thèse – sans, toutefois, que la communication se contente de « résumer la thèse » – ou sur tout autre thème se rapportant à leurs centres d'intérêts.

La Journée sera articulée autour des principales thématiques du droit constitutionnel, telles que l'organisation institutionnelle et territoriale de l'État, le contentieux constitutionnel, les rapports de systèmes, les droits et les libertés constitutionnels ou encore l'histoire constitutionnelle. Chaque communication peut s'inscrire dans l'une de ces thématiques ou en traiter plusieurs de façon transversale, au moyen d'une approche nationale ou comparative. En outre, les études peuvent porter non seulement sur des questions de droit positif, mais également sur des questions de théorie, de méthodologie ou d'épistémologie du droit constitutionnel.

Quel est le Prix ?

Le lauréat du Prix de la meilleure communication pourra se voir proposer une publication de son article à la **Revue du droit public**, sous réserve d'acceptation par son comité scientifique.

Le lauréat du second prix pourra se voir proposer une publication de son article aux **Cahiers Portalis**, sous réserve d'acceptation par son comité scientifique.

Comment candidater ?

Les propositions de contributions doivent comporter une **introduction sommaire présentant l'intérêt du sujet** et la méthode utilisée, ainsi qu'une **explication du plan envisagé**. Le tout ne devant excéder 15 000 caractères (espaces compris).

Les propositions sont à envoyer, **en format modifiable** (*.doc, *.docx, *.odt, etc.), **avant le 9 janvier 2023** à l'adresse suivante : **commissionjrc.journee@gmail.com**

Toute proposition doit être accompagnée des

- prénom et nom de l'auteur
- prénom et nom de son directeur de thèse
- coordonnées électroniques
- sa situation universitaire (docteur, ATER, doctorant contractuel)
- la mention de son Université de rattachement
- pour les doctorants, de l'année d'inscription en thèse ou, pour les docteurs, de l'année de soutenance.

Comment l'attribution du Prix se déroule-t-elle?

Les propositions écrites sont examinées, d'abord, de manière anonyme par deux rapporteurs, membres du Comité scientifique. À l'issue de cette étape, les propositions ayant obtenu les meilleures appréciations sont sélectionnées. Les candidats concernés disposeront de quelques semaines pour ajuster leur communication aux fins de présentation orale à la Journée du 31 mars qui aura lieu au Conseil constitutionnel. La Journée prévoit une place importante aux débats : chaque communication durera vingt-cinq minutes et sera suivie d'une discussion d'une vingtaine de minutes avec le Comité scientifique et l'auditoire. Les deux lauréats seront enfin désignés au terme de la Journée et pourront proposer leurs contributions à la publication au sein de la *Revue du droit public* et aux *Cahiers Portalis*.

* * *

Comité d'organisation :

Gohar GALUSTIAN, Clément GAUBARD, Arnaud MORANDO, Manon ROY et
Julien VACHEY.

Commission de la Jeune Recherche Constitutionnelle

<http://commission-jeune-recherche.eklablog.fr/>

https://twitter.com/Commission_JRC

<https://www.facebook.com/commissionJRC/>

RAPPEL

Le X^e Prix avait été décerné lors de la Journée doctorale organisée au Sénat le 25 mars 2022.

Le Comité scientifique était alors composé de : Mmes et MM.

Georges BERGOUGNOUS / Jean-Philippe DEROSIER /

Pierre-Yves GAHDOUN / Marc GUERRINI / Mathilde HEITZMANN-PATIN /

Jean-Louis HÉRIN / Thomas HOCHMANN / Alain LAQUIÈZE /

Anne LEVADE / Marie-Odile PEYROUX-SISSOKO /

Dominique ROUSSEAU / Éric THIERS

En partenariat avec :



Les Cahiers Portalis